



À LA RECHERCHE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DU MILIEU

Ce focus présente les premiers résultats de l'inventaire réalisé dans le cadre du projet SyAM

Il précise les interrogations qui ont motivé les enquêtes menées.

Il décrit la diversité des systèmes que nous avons analysés et la diversité des acteurs qui en sont à l'initiative,

■ CONTEXTE DE LA RECHERCHE

- Le projet SYAM est né de la rencontre d'interrogations portées par des acteurs du développement et des acteurs de la recherche au sujet d'un objet encore peu connu et difficilement identifiable que nous avons nommé « SYAM » pour Système alimentaire du milieu.
- En effet, peu avant le dépôt du projet, que ce soit du côté des acteurs impliqués ou encore des chercheurs mobilisés, un même constat avait été partagé au sujet des systèmes alimentaires localisés ou des circuits courts rencontrés en région Rhône-Alpes-Auvergne : un processus de « grossissement de ces circuits » et d'hybridation entre circuits courts et circuits longs était à l'œuvre depuis quelques années. Ainsi par exemple, pour approvisionner la restauration collective, des collectifs de producteurs tout comme des collectivités territoriales avaient fait le choix de développer des plateformes ou des légumeries, s'intercalant entre eux et leurs clients. Des agriculteurs s'étaient appuyés sur des opérateurs classiques des circuits longs, tels que des grossistes ou des abattoirs, tout en maintenant des discussions directes avec leurs clients et en cherchant à ne pas perdre la main sur le circuit ainsi constitué. De même, des industriels habituellement tournés vers les circuits longs avaient développé avec des agriculteurs des produits de haute qualité, fortement inscrits dans leurs territoires. Des enseignes de grande distribution avaient créé des espaces de vente de produits locaux, y compris en nouant des partenariats dans la durée avec des groupes de producteurs. Ainsi non seulement des agriculteurs et des consommateurs pouvaient être impliqués dans ces circuits mais aussi voyait-on d'autres types d'opérateurs manifester leur intérêt pour des partenariats avec des agriculteurs locaux en vue d'une distribution régionale, voire dans certains cas nationale.
- Ce processus peu étudié jusqu'alors méritait que l'on s'y intéresse pour mieux le comprendre mais aussi pour mieux l'accompagner, aider les acteurs de la région à se positionner et à prendre des décisions.
- En effet, toutes ces démarches posaient et posent encore de nombreuses questions. Sont-elles sources de création de valeur ? Quels en sont les risques pour les différents opérateurs ? Parvient-on à cumuler les avantages des circuits longs, comme les volumes élevés, et ceux attribués aux circuits courts, comme des prix rémunérateurs ? Sont-elles pérennes et à quelles conditions ? Et surtout, comment accompagner de telles initiatives ? Si les circuits courts commencent aujourd'hui à être bien connus, et l'accompagnement des porteurs de projets mieux maîtrisé, ces formes innovantes et complexes nécessitent d'être observées de près pour répondre à de telles questions.
- Observer ces formes innovantes oui, mais comment observer un objet dont on ne connaît pas les contours ? Comment repérer des SYAM dont on sait seulement qu'ils sont un entre-deux entre deux formes d'organisations, elles, bien connues des systèmes alimentaires ? Face à cette difficulté, nous avons fait le pari qu'une confrontation large avec les démarches innovantes que nous pouvions observer nous permettrait, dans un travail d'aller-retour entre théories et cas concrets, de mieux comprendre et définir notre objet. Dès lors, le choix s'imposait d'adopter une méthodologie inductive donnant une place importante au terrain. Avec une grille de lecture assez large (et quelques critères nous paraissant essentiels) nous sommes donc partis à la recherche de ces systèmes alimentaires hybrides, ni tout à fait circuits courts, ni tout à fait circuits longs. Ce premier travail a rapidement pris la forme d'un inventaire au sein duquel nous avons rencontré de nombreux acteurs locaux et tenté de reconstituer les circuits de commercialisation dont ils nous parlaient.
- C'est ce travail d'investigations préliminaires qui vous est présenté ici. Il prend la forme à la fois d'un fichier Excel dans lequel sont répertoriées l'ensemble des démarches que nous avons identifiées et d'un recueil de onze fiches plus élaborées et permettant une analyse plus poussée de la diversité des situations que nous avons croisées.

■ **SE DOTER DE QUELQUES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES POUR REPÉRER DES DÉMARCHES HYBRIDES.**

- Dans un premier temps, nous avons donc observé un ensemble vaste d'initiatives susceptibles d'incarner ce que nous nommons les SYAM. Mais comment choisir ces initiatives? Sur la base de quels critères? Sur ce point, le recours à la littérature scientifique nous a été d'une grande utilité. En plus des concepts de circuits courts et de circuits longs, de systèmes alimentaires alternatifs et conventionnels, déjà bien connus de notre équipe, nous pouvions nous référer également à tout un pan de la littérature américaine autour des travaux sur l'existence d'une «agriculture of the middle» vectrice de «values-based supply chains». Pour ces travaux, il s'agit d'étudier la création de valeur permise par l'interconnaissance entre producteurs et consommateurs et la reconnaissance des qualités environnementales et sociales des produits. Les monographies réalisées par les chercheurs américains nous donnaient également à voir des exemples de ces chaînes hybrides et nous permettaient d'appréhender certaines de leurs caractéristiques.
- C'est donc ainsi que nous avons pu identifier certaines caractéristiques a priori nous permettant de cibler les démarches à étudier.
- Ces caractéristiques sont détaillées dans le schéma ci-dessous.
- Une fois cette liste opérée, nous avons pu sélectionner des cas d'études intéressants en raison de leur proximité avec ces caractéristiques. Cela nous a amené à repérer des initiatives pour le moment peu étudiées et mal connues.
- Se confronter au terrain nous a également permis de questionner cette liste de caractéristiques et de lui donner un statut particulier. Plutôt que des éléments de définition, les éléments du cadran doivent être envisagés comme autant de questions. Voit-on véritablement se développer des formes de gouvernance renouvelées dans des circuits impliquant des intermédiaires dominant habituellement les filières? Les valeurs économiques, sociales et environnementales défendues sont-elles sources d'une plus grande pérennité des différents opérateurs?

Les SYAM sont des circuits intermédiaires entre circuits courts et circuits longs (plus nombreux opérateurs, capacité de volume et de développement sur les marchés, relocalisation de l'économie, réflexion sur les coûts et la logistique...)

Les SYAM donnent à voir une importance forte à la provenance de leur approvisionnement et favorisent la transparence des informations sur celui-ci tout au long de la chaîne

SYAM : Des relations renouvelées au service des entreprises et des territoires

Les SYAM promeuvent de nouvelles formes de gouvernance entre les opérateurs tout au long de la chaîne alimentaire (coopération et confiance, nouvelles relations clients/fournisseurs...) et créent de nouvelles proximités horizontales et verticales

Les SYAM véhiculent des valeurs économiques, sociales et environnementales qui participent à la viabilité des opérateurs inscrits dans ces systèmes (vertus et performances) et au développement des territoires

■ MÉTHODOLOGIE: LA RÉALISATION D'UN INVENTAIRE

- Ce travail d'inventaire a été réalisé en deux temps. La première année du projet, des étudiants de l'ISARA-Lyon ont rencontré plusieurs porteurs de démarches, ce qui leur a permis de décrire brièvement l'histoire et le fonctionnement de ce que nous imaginions pouvoir être des cas intéressants de SYAM. Cet inventaire a pu se poursuivre pendant la seconde année. En effet, au fur et à mesure que nous avançons, de nouveaux cas émergent et venaient questionner le concept de SYAM. A partir de l'ensemble de ces enquêtes, un fichier Excel décrivant l'ensemble des cas étudiés a été constitué (40 cas). Il présente un résumé de chacun d'eux et reste pour nous un outil modulable où de nouveaux cas peuvent venir s'inscrire.
- Pour entrer dans les démarches et les comprendre, nous avons interrogé l'acteur qui semblait en être à l'initiative. Afin d'appréhender la diversité des cas possibles, nous avons donc cherché à rencontrer des agriculteurs, des grossistes, des transformateurs, des distributeurs, des collectivités territoriales, des sociétés de restauration collective, des startups susceptibles d'être à l'initiative de ces cas qui nous semblaient être intéressants.
- Pendant la seconde année, une dizaine de cas a été sélectionnée et travaillée de façon approfondie, afin de déboucher sur des fiches descriptives de trois à cinq pages.
- Chacune des fiches est le produit de l'analyse d'un ou plusieurs entretiens avec des responsables de la structure rencontrée. Lors de ces entretiens, nous discutons avec nos interlocuteurs autour de différentes thématiques (les différentes étapes de structuration de la démarche, les différents circuits de commercialisation, les phases de stabilisation et les partenariats qui en débouchaient, les processus de formation du prix entre les différents opérateurs, les échelles d'actions, les processus de qualification des produits et de différenciation sur les marchés, le lien au territoire et aux collectivités en particulier...).

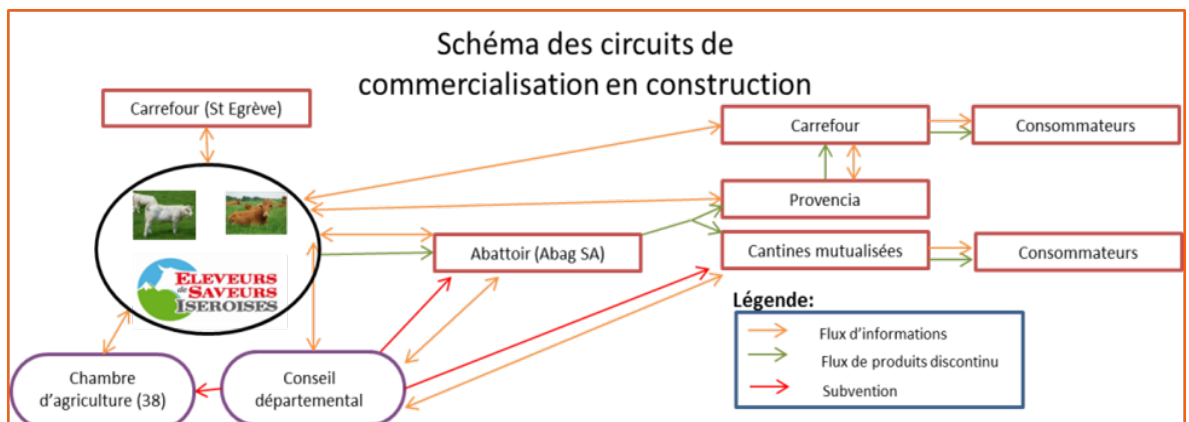


■ DES SYAM SOUVENT IDENTIFIABLES AUTOUR D'UN ACTEUR CENTRAL

- Au moment de l'écriture des fiches et de la mise en forme du travail d'analyse, nous avons rencontré une difficulté qui mérite d'être soulignée. Comment nommer les cas étudiés? Quels titres donner aux fiches? Travailler sur des SYAM n'est pas la même chose que de travailler sur un acteur isolé ou une organisation donnée. Notre ambition était de saisir les relations entre les acteurs, d'appréhender leur rôle respectif, de comprendre les formes de gouvernance établies au sein de chaque SYAM. Pour autant, malgré cette focale systémique, il est souvent possible d'identifier dans chaque SYAM un acteur particulièrement moteur ou central. C'est par exemple le cas du collectif Eleveurs de saveurs iséroises, à l'initiative de plusieurs circuits de commercialisation originaux impliquant également un abattoir, des bouchers, des supermarchés, etc., ou de la société de restauration collective Leztroy, à l'origine de plusieurs partenariats territoriaux. Ainsi, même si cela nous a semblé un temps réducteur, nous avons tout de même généralement décidé de nommer les SYAM par le nom de leur acteur central.
- Une autre difficulté a été que les SYAM sont liés les uns aux autres et un opérateur inscrit dans un SYAM peut également être inscrit dans un autre. Ce point est une conséquence de la nature systémique des phénomènes observés. Par exemple, si les plateformes et légumeries Recolter et AB Epluche méritent d'être analysées comme articulant autour d'elles une série d'acteurs dans deux SYAM singuliers, elles sont aussi des acteurs d'un autre SYAM que l'on peut identifier si l'on observe la politique du Conseil départemental de l'Isère et de la Communauté d'agglomération du pays voironnais en matière de restauration scolaire. Les histoires des SYAM restituées dans ces fiches se croisent souvent; nous en verrons les protagonistes passer de l'une à l'autre. Mais chacune des fiches apporte tout de même un éclairage spécifique.

■ PRÉSENTATION DES ONZE SYAM ÉTUDIÉS

- Il est possible de classer les onze fiches en cinq groupes, selon le type d'acteur qui a été à l'origine du projet. Cela reflète la diversité observable sur le terrain, mais cela est aussi le résultat des choix que nous avons faits au moment de sélectionner les onze cas. Par exemple, il existe en Auvergne-Rhône-Alpes beaucoup d'autres initiatives de producteurs visant à proposer une offre commune pour la restauration collective. Elles étaient aussi intéressantes que celles que nous avons retenues, mais nous avons préféré ne pas multiplier ces cas pour donner à voir des formes plus diversifiées de SYAM.
- Cinq fiches portent sur des SYAM initiés par des collectifs de producteurs. Dans ce premier ensemble, nous avons retenu le cas de la Coopérative laitière du Beaufortain. Il nous semblait intéressant de ne pas oublier dans notre recensement le monde coopératif, qui peut encore être un acteur moteur dans la constitution de relations renouvelées entre les acteurs des systèmes alimentaires. Deux fiches portent ensuite sur la création de filières territoriales de viande de qualité : la fiche consacrée à la filière 100 % charolais du Roannais et la fiche Eleveurs de saveurs iséroises. Dans les deux cas, des producteurs se sont réunis pour élaborer avec des transformateurs et des distributeurs des filières valorisant une viande locale et de qualité supérieure. Enfin, les fiches Recolter et Saveurs du coin restituent l'expérience de collectifs de producteurs qui ont investi dans une plateforme de distribution et qui commercialisent des produits locaux dans différents débouchés.



- Quatre fiches montrent que les autres opérateurs des filières peuvent aussi initier des SYAM. La fiche Leztrouy restitue le cas d'une société de restauration collective régionale particulièrement active dans l'utilisation de produits locaux et de qualité. Celle consacrée à la Fédération des marchés de gros de France et celle consacrée au MIN de Grenoble soulignent le rôle clé que peuvent jouer les grossistes. Enfin, la fiche Porc lourd restitue la création d'une filière de charcuterie haut de gamme initiée par une entreprise de salaison de la Loire.
- Deux fiches enfin témoignent de la capacité de collectivités territoriales à peser sur le développement de SYAM sur leur territoire. Nous restituons l'action du Conseil départemental de l'Isère dans le domaine de la restauration collective, en faisant un focus sur la cantine mutualisée de la Tour-du-Pin, et celle des communautés d'agglomération du Pays voironnais et de Grenoble agglomération dans la constitution d'une légumerie Isère à Saisonner - AB Epluche permettant la transformation et la vente de produits locaux à la restauration collective.
- La plupart des fiches sont structurées de la même façon. Nous commençons par décrire l'histoire du SYAM, en repérant quelques dates clés. Puis, nous décrivons son organisation. Pour beaucoup d'entre eux, prenant la forme de circuits complexes allant des producteurs aux consommateurs, nous insistons sur les enjeux de définition de la qualité, de détermination des prix et de satisfaction des contraintes logistiques. Nous donnons ensuite des éléments sur plusieurs caractéristiques centrales des SYAM : l'ancrage territorial, les valeurs partagées, la qualification des produits et les modes de gouvernance. Enfin, nous cherchons généralement à préciser ce qui nous paraît particulièrement innovant dans le SYAM étudié.

DES SUCCESS SYAM STORIES ?

- Lorsque nous avons rédigé ces fiches, nous avons volontairement mis l'accent sur des éléments qui nous paraissaient prometteurs en matière de renouvellement des relations entre acteurs des systèmes alimentaires, mais nous avons également restitué les difficultés rencontrées. Certaines fiches témoignent d'ailleurs bien de la fragilité de certains SYAM qui ne parviennent pas à stabiliser leurs débouchés ou à pérenniser leur modèle économique. Ce faisant nous poursuivons un double objectif. Premièrement, nous voulons à travers cet inventaire ouvrir le champ des possibles. Ces fiches rendent visibles les modes d'organisation originaux qui sont expérimentés et par là-même invitent à ne pas être pessimiste quant aux possibilités de développer des systèmes agricoles et alimentaires plus durables. Pour autant, à travers cette documentation, nous voulons aussi montrer que la mise en place de SYAM n'est pas un long fleuve tranquille. Elle induit de surmonter certains obstacles, de trouver des solutions face à des difficultés inattendues, de réorienter l'action en fonction des apprentissages opérés. A la suite de ces onze fiches, nous pourrions faire le point sur ces possibles autant que sur ces difficultés

Pour citer ce document :

Carole Chazoule, Ronan Le Velly, «la recherche des Systèmes alimentaires du Projet PSDR SYAM, janvier 2018.

Les projets du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) bénéficient d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

Laboratoires

- ISARA-Lyon - LER-Lyon 2
- SIGMA Clermont-Ferrand, UMR CNRS 6602
- Montpellier SupAgro - UMR-INNOVATION
- AgroParisTech - UMR METAFORT
- SADAPT, UMR INRA-Agroparistech - Paris Saclay
- Grenoble INP - UMR G-SCOP

Acteurs du développement

- Chambre d'Agriculture Régionale Auvergne Rhône Alpes
- Chambre d'agriculture de l'Isère
- Chambre d'agriculture du Rhône
- Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc
- Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand

Référent Acteur

- Laurent Joyet, Chambre régionale d'agriculture

lauren.joyet@aura.chambagri.fr

Référent Recherche

- Carole Chazoule, ISARA-Lyon

cchazoule@isara.fr

Plus d'informations sur

le programme PSDR et le projet :

www.psd.fr

www.psd-ara.fr

<http://www.isara.fr/Recherche/Alimentation/Thematiques/SYAM>

Les projets du programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR4 Rhône-Alpes) bénéficient d'un financement de l'INRA, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI).

